



SYNTHÈSE DE L'ATELIER MAQUETTE DU 23 MAI 2016

La place de la Clergère et ses abords



Le lundi 23 mai la Ville de Pully, avec l'appui de la Heig-vd et de l'hepia, a organisé le premier des deux ateliers maquette portant sur la place de la Clergère. Sur la base des conclusions du diagnostic local du 3 mai, l'objectif était de sensibiliser les participants aux enjeux concernant l'avenir de cette place en travaillant sur des maquettes. Il s'agissait de proposer de renouveler la qualité du lieu en questionnant les usages, les ambiances, les continuités, la lumière, la verdure, les déplacements, le repos, les coupures, les formes (...). Ce travail en groupe a permis aux participants de faire émerger leurs visions de l'aménagement de cet espace.

Vous trouverez ci-dessous une brève synthèse des propos tenus durant cet atelier et pourrez également consulter vidéos et photographies des maquettes qui ont étés réalisées sur coeurdeville.pully.ch











La maquette que les participants ont utilisée présentait un grand espace vierge ouvert à leur réflexion. Il est toutefois apparu rapidement que l'articulation multimodale (bus, voiture, vélo, piéton) et place piétonne était un enjeu de taille auquel il était possible de répondre par de multiples propositions d'aménagements. Au gré, des solutions proposées pour gérer les multiples moyens de déplacement, différentes formes et types de places ont pu voir le jour de part et d'autre du périmètre. De la place minérale, à la place plantée et enherbée, exposée au sud et ensoleillée, avec certains types de mobiliers, accompagnée d'eau, de commerces (...) toutes sortes d'ambiances ont étés créées et suggérées par les trois groupes de travail.

Les aspirations témoignent d'une volonté de mieux capter, de gérer et de maintenir la place dévolue à la mobilité automobile, mais également de la nécessité de parvenir à aménager un espace ouvert, convivial à l'échelle du piéton afin de profiter d'une entrée de ville accueillante pour le centre de Pully.

















LE VÉGÉTAL







Le travail sur maquette du groupe du « végétal » témoigne d'une riche réflexion sur le périmètre de la place de la Clergère et ses abords. Les participants ont ainsi développé deux hypothèses : « une place jardin » et « une place urbaine ». Les discussions autour de ces deux propositions ont permis d'aborder des thématiques principalement liées à la continuité et aux liaisons, aux usages, aux ambiances et aux expositions.

UNE PLACE JARDIN

L'orientation de la discussion entre les participants et le façonnement de la maquette se sont spontanément orientés vers ce qu'ils ont nommé « une place jardin ». Les premiers aménagements se sont concentrés sur l'avenue de Lavaux, avec un alignement d'arbres de part et d'autre de la voie et une haie arbustive séparant les deux sens de circulation au centre. Afin d'augmenter le confort des piétons et de profiter de l'espace exposé au sud, les trottoirs ont étés élargis. Puis, dans l'optique de traiter de la création d'une vraie place, ils ont développé au sud un grand jardin arboré. Cet espace se voulant être générateur d'une nouvelle ambiance et propice à l'arrêt, au repos et à l'attente des usagers et habitants. Finalement, afin de garantir une continuité piétonne en surface dans l'axe nord-sud à l'ouest, une passerelle franchissant l'avenue de Lavaux permet de relier la place et l'Octogone, et de rejoindre la gare dans le prolongement du chemin de Pré-de-la-Tour.







UNE PLACE PLUS URBAINE -

Conservant certains éléments de leurs premiers résultats, les participants ont fait évoluer ceux-ci en une seconde variante plus élaborée. Ils ont proposé un remaniement de l'axe de l'avenue de Lavaux avec pour intérêt premier d'aménager la partie exposée au sud en créant une courbure qui induit une rupture de la linéarité de la route et qui ralentit le trafic. Cet aménagement permet ainsi d'inverser la position de la place et de traiter soigneusement de ce nouvel espace ensoleillé en rapport avec la morphologie urbaine qui l'entoure. C'est donc un square plus minéral, mais toute fois enherbé, fermé par une barrière et une haie isolante, qui prend place dans cette section nord du périmètre. Un alignement d'arbres délimitant la route de part et d'autre persiste et permet d'isoler la place tout en la protégeant des nuisances. Les arrêts de bus sont au centre et en liaison directe avec la place afin de favoriser les circulations. L'avenue du Prieuré accueille un espace doté de plantations en « pots jardinés » avec tables et bancs.











S'INSTALLER

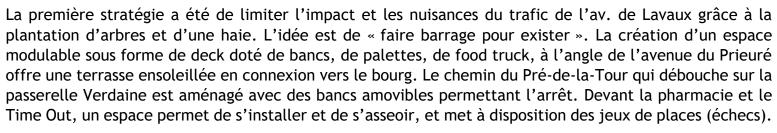


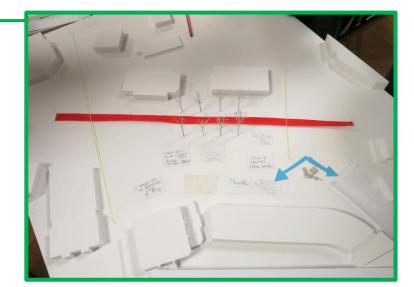




Avec pour objectif de travailler sur la thématique de « s'installer », le groupe a exploré l'espace de la maquette afin de composer un aménagement qui réponde aux attentes, aux besoins de s'arrêter et de se reposer dans un lieu fréquenté par la population pulliérane, mais aussi par ses usagers. En articulant différents principes trois hypothèses se sont dégagées : « conserver le trafic routier », « conserver les transports publics » et « mieux que rien ».

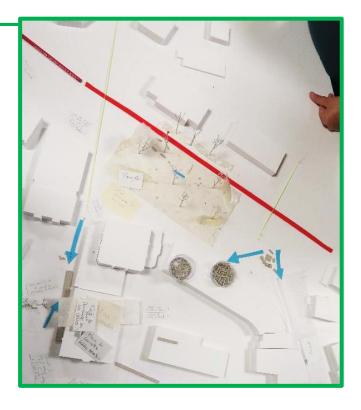
CONSERVER LE TRAFIC ROUTIER •-





CONSERVER LES TRANSPORTS PUBLICS —

Cette hypothèse porte bien son nom puisqu'elle implique la mise en souterrain du réseau automobile et le seul maintient en surface des transports publics. Cela permet de dégager une surface généreuse sur la place qu'il est proposé de parsemer d'arbres et d'équipements (chaises, bancs, tables), et d'une fontaine. L'arrêt de bus montant est déplacé en direction de l'Octogone et se trouve ainsi directement en lien avec une nouvelle traversée piétonne en surface et proche du collège. L'arrêt en descente persiste au même endroit et fait face à un second passage piéton en surface sur le carrefour permettant d'accéder au nord de la ville. Le deck modulable à l'angle de l'avenue du Prieuré est maintenu et un travail du revêtement du sol clarifie la connexion avec le bourg.







MIEUX QUE RIEN-

Il a été question de simplifier la lisibilité de l'espace ce qui a induit une séparation des différents moyens de déplacement (voitures, bus, vélo). Les voies de bus et vélo sont jouxtées d'une plantation de haies et d'un double alignement d'arbres en quinconce. Ces massifs de végétaux permettent de contrer la minéralité de l'endroit et de délimiter l'espace tout en lui apportant une souplesse. Les arrêts de bus sont implantés de manière identique à la précédente proposition. Le long du bâti sud, entre l'avenue du Prieuré et le chemin du Pré-de-la-Tour, une promenade prend place avec un point d'eau et un revêtement stabilisé qui est perméable et qui apporte une touche de couleur supplémentaire.









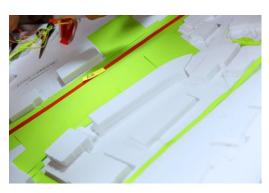


RELIER/TRAVERSER





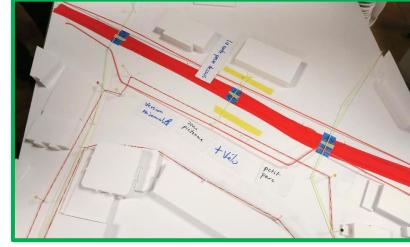




Aborder la question de relier/traverser, c'est penser à cette place multimodale accueillant trois lignes de bus (9, 47, 48) et se situant à proximité de la gare, disposant ainsi d'excellentes connexions. Les participants se sont intensément questionnés sur la manière de créer une place conviviale, humaine et représentant une image positive de la ville tout en s'attachant à conserver son rôle actuel dans la mobilité du centre. Les résultats témoignent de l'existence de réelles opportunités.

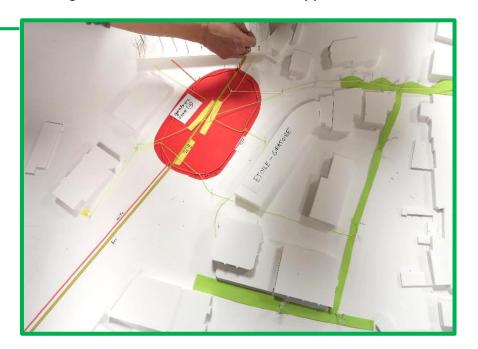
VERSION RAISONNABLE •-

Les axes de circulation automobile et de transports publics persistent, mais sont toutefois doublés d'une piste cyclable qui pénètre à l'intérieur de la place piétonne et qui longe les axes de circulation. De généreux arrêts de bus permettent d'accueillir la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS). Ces derniers sont maintenus au centre de la place et trois traversées piétonnes disposant d'îlots permettent de sécuriser la traversée nord-sud en surface.



VERSION GIRATOIRE

Une grande place circulaire repousse le réseau routier limité à 20km/h dans sa périphérie et permet de développer un parc accueillant en son centre. Les circulations piétonnes se font en étoile avec pour épicentre la place circulaire qui regroupe les arrêts des lignes de bus. À l'extérieur de la place, une promenade piétonne plantée permet de sillonner les différentes rues piétonnes en direction du bourg, de la gare ou encore de longer les voies de chemin de fer.



VERSION POUMON DE PULLY •

Afin de proposer cet aménagement verdoyant, les participants ont proposé une mise en souterrain de la circulation automobile alors que les transports publics gardent une place de choix en surface. Les arrêts sont conservés au centre du parc à la descente, et à immédiate proximité de l'Octogone à la montée. Une voie carrossable destinée aux livraisons, aux riverains et aux secours permet d'accéder au front sud du parc. L'espace est aménagé avec une grande diversité de sorte à remplir des fonctions de repos, de passage et de récréation. Il y a ainsi un étang, des bancs et tables, une buvette, un kiosque et des potagers. Les toits alentour devenus plats sont végétalisés afin d'accroître cet environnement « poumon de verdure ». Les places de parc en surface sont supprimées et concentrées au parking de la Clergère qui récolte les places du quartier.







